

# FEDERIS ISR AMERIQUE

## Rapport annuel

31 décembre 2014

Société de gestion : FEDERIS GESTION D'ACTIFS

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Siège social : 20 bis rue La Fayette - 75009 Paris

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

## FEDERIS ISR AMERIQUE

### RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements.....	3	Affectation du résultat.....	27
Politiques d'investissement.....	7	Résultats et autres éléments.....	29
		Inventaire.....	30

### COMPTES ANNUELS

Bilan Actif.....	12
Bilan Passif.....	13
Hors Bilan.....	14
Compte de résultat.....	15

### COMPTES ANNUELS - ANNEXE

Règles et méthodes comptables.....	16
Evolution de l'actif net.....	19
Complément d'information 1.....	20
Complément d'information 2.....	21
Ventilation par nature des créances et dettes.....	22
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	23
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan.....	24
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle.....	25
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation.....	26

## IDENTIFICATION

### CLASSIFICATION

Actions Internationales.

Degré d'exposition minimum de l'OPCVM aux marchés d'actions de la zone Amérique du nord : 60%

### OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance supérieure à son indice de référence, l'indice MSCI USA Large Cap.

### INDICATEUR DE REFERENCE

L'indice MSCI USA Large Cap est un indice pondéré par le flottant représentatif des 280 principales valeurs américaines. Cet indice est publié en euro, dividendes nets réinvestis, cours de clôture. Il est consultable sur [www.msci.com](http://www.msci.com)

### STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

#### 1/ Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

FEDERIS ISR AMERIQUE est en permanence exposé à hauteur de 60% au moins sur des marchés d'actions de la zone Amérique du nord.

Le FCP est investi principalement sur le marché des actions des grandes capitalisations de la zone Amérique du Nord, répondant à des critères d'investissement socialement responsables (ISR).

FEDERIS GESTION D'ACTIFS s'appuie sur l'expertise externe des sociétés VIGEO et EIRIS en matière d'analyse ISR afin de sélectionner ces actions de la zone Amérique du Nord.

VIGEO (agence de notation sociale et environnementale des entreprises) analyse les pratiques et les performances des entreprises dans six domaines : les ressources humaines, l'environnement, le gouvernement d'entreprise, les relations clients / fournisseurs / sous-traitants, les droits humains ainsi que l'engagement sociétal. Chaque domaine est évalué selon trois critères, par une approche analytique des systèmes de management : Leadership (ce que l'entreprise annonce), Déploiement (ce qu'elle réalise) et Résultat (les conséquences de ses actions).

Dans le cadre d'un protocole d'accord signé entre VIGEO et FEDERIS GESTION D'ACTIFS, VIGEO met à la disposition de la société de gestion sa base de notation regroupant diverses informations et notamment :

- les rating par domaine des sociétés analysées
- les scores Leadership, Déploiement et Résultat pour chaque domaine
- les études (description de l'analyse effectuée sur les six domaines) pour chacune de ces sociétés.

De plus, VIGEO tient informé la société de gestion par un communiqué d'alerte de tout déclenchement de mise sous surveillance de la valeur, ainsi que des modifications éventuelles des évaluations.

A partir de la base de données fournie par VIGEO, la société de gestion calcule une note (sur un total de 20 points) pour chaque société de l'univers suivi. Cette note est pondérée en fonction d'un coefficient dépendant de l'importance de chaque domaine ESG dans chaque secteur.

Afin d'enrichir son process d'investissement d'une double expertise externe dans le domaine éthique ou socialement responsable, la société de gestion utilise le logiciel EPM, base de données fournie par la société EIRIS (Ethical Investment Research Services) qui, permet de créer des systèmes de notation sur mesure.

Dans le cadre d'une convention conclue entre FEDERIS GESTION D'ACTIFS et EIRIS, la société de gestion utilise EPM pour évaluer l'univers d'investissement dans six domaines: relations avec les employés, pratiques et performance environnementale, gouvernement d'entreprise, relations avec les clients et les fournisseurs, droits humains, et engagement sociétal. Chaque domaine inclut une série de critères qui évalue la qualité des politiques, des systèmes de gestion, et du reporting des entreprises ainsi que leur performance sur ces thèmes.

L'analyse EIRIS permet également d'identifier et de mettre sous surveillance les entreprises qui font l'objet d'accusations de violation de conventions internationales, notamment dans le cadre des principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

A partir de la base de données fournie par EIRIS, la société de gestion calcule une note (sur un total de 20 points) pour chaque société de l'univers suivi. Cette note est pondérée en fonction d'un coefficient dépendant de l'importance de chaque domaine ESG dans chaque secteur.

La société de gestion utilise VIGEO et EIRIS comme un outil d'aide à la décision et reste seul juge de l'opportunité d'un placement. Elle appuie son analyse ISR interne sur des informations collectées auprès de différentes sources telles que les médias ISR (Novethic) et les organismes spécialisés (ORSE, PRI).

La note ISR finale de chaque titre est la moyenne des deux notes globales (celle découlant de l'analyse Eiris et celle découlant de l'analyse Vigéo)

L'univers d'investissement ISR est défini par l'ensemble des titres obtenant une note ISR finale supérieure ou égale à 10/20 soit environ 50% de l'univers initial d'investissement dans chaque secteur d'activité.

L'exclusion des titres dont la note est inférieure à 10/20 est systématique.

Au sein de cet univers de valeurs pré-sélectionnées, le FCP fait ensuite l'objet d'une gestion active portant sur les grandes capitalisations de la zone Amérique du Nord et s'appuyant sur les réflexions et les analyses des équipes de gestion ainsi que sur un contrôle rigoureux du risque.

La stratégie déroule une approche en trois étapes : analyse des principaux agrégats macroéconomiques mondiaux, choix en fonction de leurs perspectives et de leurs évaluations de secteurs ou d'autres segments tels que le style, la taille des valeurs, analyse des caractéristiques propres de chaque entreprise en termes de croissance, valorisation, rentabilité et de critères ESG.

La construction du portefeuille intègre la gestion des risques en pondérant les valeurs, en fonction de leur potentiel et de ces expertises externes, par rapport à leur capitalisation dans l'indice de référence.

Le FCP pourra investir jusqu'à 20% dans des certificats (produits ne comprenant pas de dérivés mais répliquant physiquement des paniers d'actions). Le fonds pourra également être exposé à titre accessoire sur les marchés monétaires (dans le cadre de la gestion de la trésorerie du fonds).

## 2/ Principales catégories d'actifs utilisées (hors dérivés intégrés) :

**Actions :** Actions de grandes capitalisations (tous secteurs) d'Amérique du Nord répondant à des critères ESG.

Le FCP pourra investir jusqu'à 20% dans des certificats (produits ne comprenant pas de dérivés mais répliquant physiquement des paniers d'actions).

**Titres de créances et instruments du marché monétaire :**

Les investissements en instruments du marché monétaire (BTF, BTAN, TCN) pourront être utilisés à titre accessoire pour ajuster la sensibilité du fonds ou servir de supports d'investissement d'attente, en période de fortes souscriptions.

**Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM et FIA :**

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions de FIA français ou OPCVM. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion ou par une société de gestion liée à une entité de son groupe ou faire l'objet d'une activité de conseil par la société de gestion. Il peut s'agir d'OPC actions ou d'OPC monétaires peuvent être utilisés à titre accessoire dans le cadre de la gestion de trésorerie du fonds.

## 3 / Instruments financiers négociés sur les marchés à terme et de dérivés :

Le gérant pourra investir sur les instruments financiers négociés sur les marchés à terme, réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers (OCDE uniquement).

Ainsi, les risques sur lesquels le gérant pourra intervenir :

- Action / indices
- Taux
- Change
- Crédit

Natures des interventions, de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps - Forwards

Change à terme

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Couverture partielle ou exposition du risque de change

Couverture ou exposition actions / indice

Le gérant aura recours à ces investissements notamment pour exposer ou couvrir le portefeuille au risque actions, au risque de change ainsi que pour ajuster l'exposition du globale du portefeuille avec les indices de référence.

Les contrats à terme sont utilisés en achat et en vente comme substituts, peu onéreux et liquides, aux titres vifs pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux marchés.

Les options consistent en des positions acheteuses ou vendeuses pour ajuster l'exposition du portefeuille aux marchés.

Les total return swap ne font pas partie de ces instruments.

Les swaps sont utilisés pour exposer/couvrir le portefeuille aux marchés sous-jacents.

La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100% de l'actif net de l'OPC.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 200% de l'actif.

#### **4/ Titres intégrant des dérivés :**

Le fonds n'utilisera pas de titres intégrant des dérivés. Les éventuels bons ou droits de souscription détenus le seront suite à des opérations affectant les titres en portefeuille, le fonds n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

#### **5/ Dépôts :**

Afin de gérer sa trésorerie, le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit dans la limite de 100% de l'actif net.

#### **6/ Emprunts d'espèces :**

Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister de manière temporaire en raison des opérations liées aux flux du fonds (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions.rachats,...) dans la limite de 10%.

#### **7/ Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :**

Ces opérations consistent soit en prises et mises en pension soit en prêts et emprunts de titres et ce par référence au Code Monétaire et Financier.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

-gestion de la trésorerie

-optimisation des revenus de l'OPCVM

Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont autorisées dans la limite de 100% maximum de l'actif net.

Toutes informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions du prospectus.

Politique en matière de garanties financières sur prêt de titres (types de garanties, niveau de garantie requis, décote, politique de réinvestissement pour la cash reçu en garantie) : la surcote ou la décote des titres sous-jacents donneront lieu à des appels de marges quotidiens à partir de seuils définis dans les contrats cadre signés avec les contreparties. Ces appels de marge seront garantis en euros.

Les garanties financières reçues en espèces pourront dans les conditions énoncées à l'article 35 de la position AMF n°2013-06 être placées en dépôts, investies dans des obligations d'Etat de haute qualité, utilisée aux fins de transactions de prise en pension, investies dans des OPC monétaires court terme.

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPCVM qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

## **PROFIL DE RISQUE**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

**Risque de perte en capital** : Du fait de la valorisation quotidienne du portefeuille constitué de ces instruments, la valeur liquidative du FCP pourra présenter une certaine volatilité. Par conséquent, l'investisseur est averti du risque que la performance de l'OPCVM ne soit pas conforme à ses objectifs et qu'une perte en capital (valeur de rachat inférieure à la valeur de souscription) n'est pas à exclure.

**Risque actions** : Le Fonds étant exposé en permanence à hauteur de 60% minimum sur le marché des actions de la zone Amérique du Nord, le porteur est exposé au risque d'actions et de volatilité lié à son exposition sur ce marché et la valeur du Fonds peut baisser significativement. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le Fonds pourra investir son actif en valeurs émises par des sociétés qui, en raison de leur faible capitalisation boursière, peuvent présenter un risque accru d'illiquidité pour les investisseurs.

**Risque de change** : Le FCP peut être soumis à un risque de change sans limitation.

Le fonds est investi dans des titres de la zone Amérique du Nord. À ce titre, il est donc sensible au risque de change lié aux fluctuations des devises de référence des titres cotés sur ces marchés par rapport à l'euro. Un placement en devises autres que la devise de comptabilisation ou de référence implique un risque de change.

Le risque de change porte sur deux devises : le dollar Américain et marginalement le dollar Canadien.

Le risque porte sur la totalité de l'actif du fonds.

**Risque discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés actions. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme**: Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.

**Risque de contrepartie**: il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille. La survenance de ce risque peut faire baisser la valeur liquidative du portefeuille. Les opérations de prêts de titres exposent le fonds à un risque de contrepartie équivalent au prix de marché des titres sous-jacent. Les contreparties sélectionnées figurent sur une liste établie et revue semestriellement par la société de gestion sur la base d'une notation interne.

## **DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE**

Supérieure à 5 ans.

## COMMISSAIRE AUX COMPTES

### MAZARS

## POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Performance :

Sur l'année, la valeur du fonds est en hausse de +26.77 % contre +28.51% pour l'indice de référence.

Sur 3 ans, le fonds réalise une performance de +80.82 % alors que l'indice est en hausse de +85.92%.

Sur 5 ans, le FCP fait une performance de +131.24%, son indice de référence augmente de +141.44% sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

### Contexte économique et financier de l'année :

#### ECONOMIE

##### Monde

La croissance mondiale devrait se stabiliser autour de 2.5 % en 2014, alors qu'une accélération à près de 3 % était attendue. L'année a été marquée par une succession de chocs exogènes fragilisant la confiance des consommateurs et des entreprises. Dès le mois de janvier, certains pays émergents ont été confrontés à des difficultés de financement du fait de leurs déficits. Puis, il y eut la crise Ukrainienne ravivant les tensions géopolitiques, et enfin la chute du prix du pétrole fragilisant davantage certains pays émergents. De plus, les économies développées ont été affectées par des chocs domestiques : contraction de l'activité américaine en T1 suite à un ajustement des stocks et un hiver rigoureux ; contraction du PIB japonais en T2-T3 suite à la hausse de la TVA ; ralentissement de la croissance en zone euro en T2-T3 avec une rechute de l'investissement et un essoufflement de l'Allemagne. Globalement, la demande mondiale s'est quand même raffermie au cours de l'année, mais insuffisamment pour justifier un redressement significatif du marché de l'emploi. Dans ce contexte, l'inflation est restée contenue, avant de s'effondrer en fin d'année suite à la chute du prix du pétrole de - 45 %. En réaction, les Banques Centrales ont maintenu des conditions monétaires historiquement accommodantes avec des taux proches de 0 %, mais des nuances selon les pays : la Fed a mis fin à son programme d'injection de liquidités en fin d'année, mais la BCE et la BOJ ont annoncé des mesures plus accommodantes. La réduction des déficits s'est poursuivie, mais sur un rythme plus modéré que les années précédentes.

##### Etats – Unis

Aux Etats-Unis, la croissance devrait avoir légèrement accéléré de 2.2 % à 2.4 %, soit des niveaux supérieurs à celui de la croissance potentielle revue à près de 2 % depuis la crise de 2008. Dans ce contexte, le marché de l'emploi s'est de nouveau raffermi, avec une baisse du taux de chômage de 6.7 % à 5.6 %, se rapprochant d'un niveau d'équilibre estimé à près de 5.5 %. Ces chiffres s'expliquent par une bonne tenue de la consommation et de l'investissement, malgré un 1er trimestre décevant. L'amélioration de l'emploi n'a pas motivé de tensions salariales, et l'inflation a fortement décéléré de 1.5 % à près de 0.8 % en fin d'année du fait de la chute du prix du pétrole et de la hausse du dollar. La Banque Centrale américaine a annoncé la fin de son programme d'injection de liquidités en fin d'année, tout en maintenant des taux d'intérêt directeurs à des niveaux proches de 0 %. Le déficit budgétaire s'est de nouveau réduit de - 4.1 % à -2.9 %, grâce à la croissance économique.

##### Zone euro

En zone euro, la croissance devrait avoir accéléré de -0.4 % à 0.9 % en 2014. Ces chiffres sont inférieurs aux attentes, mais légèrement supérieurs à une croissance potentielle revue à 0.5 % depuis la crise de 2008. Dans ce contexte, le marché de l'emploi s'est modérément amélioré, avec une baisse du taux de chômage de 11.8 % à 11.5 %. A l'origine de l'accélération de l'activité, une bonne tenue de la

consommation des ménages et des exportations, et le soutien des dépenses publiques. Toutefois, l'investissement est resté pénalisant, malgré un rebond au cours du 1er trimestre. De plus, l'Allemagne a montré des signes d'essoufflement au cours de l'année, avec une chute de la confiance en partie liée aux tensions en Ukraine. L'inflation a accéléré sa tendance baissière, passant de 0.8 % à - 0.2 % du fait de la chute du prix du pétrole. Dans ce contexte, la Banque Centrale Européenne a abaissé son taux d'intérêt directeur de 0.25 % à 0.05 %, ainsi que son taux de dépôt à - 0.2 %. De plus, la BCE a annoncé de nouvelles mesures destinées à doper l'investissement des entreprises et freiner la baisse de l'inflation : TLTRO, achats de titres ABS et covered bonds. Enfin, le déficit budgétaire s'est de nouveau réduit de -3.1 % à -2.7 %, malgré une pause pour certains pays (France, Italie).

## Japon

Au Japon, la croissance devrait avoir décéléré de 1.6 % à 0.3 %. Certes, une décélération était attendue du fait de l'impact de la hausse de la TVA survenue en avril. Toutefois, cet impact fut plus fort qu'attendu, se diffusant jusqu'en T3. La consommation ne s'est pas redressée suffisamment après sa forte baisse enregistrée en T2. De plus, les entreprises sont restées très prudentes, réduisant fortement leurs stocks et leurs dépenses d'investissement en T3. Le commerce extérieur a enfin contribué favorablement, grâce à la baisse du yen. Du côté des prix, la hausse de la TVA a justifié une accélération de l'inflation à près de 3 %, avant que cette dernière rechute en fin d'année sans relais des salaires et avec l'impact du pétrole. Dans ce contexte, la Banque Centrale japonaise a augmenté son programme d'injection de liquidités afin de soutenir l'économie et freiner la baisse de l'inflation. Coté budgétaire, le déficit devrait se réduire de - 9.5 % à - 8 % grâce aux recettes liées à la hausse de la TVA.

## Perspectives économiques

En 2015, la croissance économique mondiale devrait accélérer de 2.5 % à près de 2.9 %, grâce aux économies développées alors que la croissance des économies émergentes devrait se stabiliser. La forte baisse du prix du pétrole de ces derniers mois devrait doper la croissance en début d'année. Puis, le raffermissement de l'activité devrait être entretenu par le maintien de conditions monétaires historiquement accommodantes, et une fiscalité moins pesante pour les ménages. Au niveau géographique, la croissance américaine devrait accélérer de 2.2 % à 2.4 %, avec une bonne tenue de la demande finale et une remontée des taux de la Fed entre 0.5 % et 1 %. En zone euro, la croissance devrait modérément accélérer de 0.9 % à 1.2 %, avec une bonne tenue de la consommation, un redressement progressif de l'investissement, et une contribution favorable du commerce extérieur. La BCE pourrait annoncer un QE souverain en début d'année, en plus du maintien des mesures actuelles. La croissance japonaise devrait ré-accélerer, avec notamment le report de la hausse de la TVA initialement prévue pour 2015. L'inflation mondiale devrait fortement décélérer avec l'impact du pétrole, puis ré-accélererait à partir de T3, sous réserve que le pétrole ne chute pas davantage.

## MARCHES

### • Allocation d'actifs

L'environnement est resté globalement favorable aux actifs risqués et aux emprunts d'Etats, avec une accélération modérée de la croissance économique, une baisse de l'inflation, et des politiques monétaires accommodantes. L'année fut marquée par la forte détente des taux d'intérêt de long terme, le rallye sur le dollar, et la chute du prix du pétrole. Enfin, de nombreux chocs exogènes ont entretenu une volatilité importante sur les actifs risqués.

### • Marchés des emprunts d'Etats

Les marchés des emprunts d'Etats ont enregistré des performances positives, de près de 8.8 % aux Etats – Unis et 13.4 % en Allemagne. Aux Etats- Unis, les taux d'intérêt à 10 ans ont baissé de 3 % à 2.2 %, malgré l'anticipation d'une remontée des taux directeurs de la Fed prévue pour 2015 et la fin du programme d'injection de liquidités en fin d'année 2014. A l'origine de cette détente des taux américains, la chute du prix du pétrole et une tendance baissière des taux longs hors des Etats – Unis. En particulier, les taux euros ont enregistré une détente significative de 1.9 % à 0.5 % en Allemagne, et plus importante encore pour l'Italie et l'Espagne. Cet engouement pour les emprunts d'Etats euros s'explique à la fois par une croissance trop faible, une nouvelle baisse importante de l'inflation, et l'annonce d'une politique monétaire plus accommodante (TLTRO, achats de titres ABS, covered bonds). Au Japon, les taux 10 ans s'inscrivent également en baisse de 0.7 % à 0.3 %, avec une rechute de l'inflation et l'annonce de nouvelles mesures de la Banque Centrale japonaise.

### • Marchés d'actions

Les marchés d'actions enregistrent globalement des performances positives, au cours d'une année marquée par de nombreux chocs exogènes : crise dans les émergents en début d'année, tensions en Ukraine, et chute du prix du pétrole. Aux Etats-Unis, le marché (S&P 500) s'est apprécié de près de 11.4 % (avec dividendes), soutenu par le dynamisme des bénéfices des entreprises, le maintien de taux

historiquement faibles, et malgré la fin du programme d'injection de liquidités de la Fed. Le marché s'est davantage apprécié que la hausse des bénéfices, justifiant une nouvelle hausse du ratio prix / bénéfices (PER) sur des niveaux historiquement élevés. En zone euro, le marché (Eurostoxx 50) s'est plus modérément apprécié de 4.7 % (avec dividendes), fragilisé par une conjoncture plus décevante qu'attendue freinant le redressement des bénéfices des entreprises. A la différence des Etats – Unis, la hausse du marché n'a pas dépassé celle des bénéfices, justifiant le maintien d'une valorisation aux niveaux de début d'année. Le marché japonais s'est également apprécié de près de 9.8 % (avec dividendes), avec notamment le soutien d'un yen baissier suite à l'annonce de mesures plus accommodantes de la Banque Centrale japonaise. Seuls les marchés d'actions émergents enregistrent des performances négatives, les investisseurs délaissant ces marchés traditionnellement fragilisés par la hausse du dollar et la baisse des prix des matières premières.

- **Marchés du crédit**

Les marchés du crédit ont de nouveau enregistré des performances positives en 2014, malgré une fin d'année plus incertaine. Ces performances s'expliquent principalement par la baisse des taux d'intérêt des emprunts d'Etats, cette dernière se diffusant aux taux des obligations bien notées, et partiellement aux taux des obligations plus mal notées. Les primes de risques sont restées sur des niveaux historiquement faibles, en ligne avec un faible taux de défaut des entreprises anticipé.

- **Marchés des devises et des matières premières**

L'euro s'est déprécié de - 12 % contre dollar, terminant à près de 1.21. Ce mouvement s'explique surtout par la force du dollar, se dernier s'appréciant contre l'ensemble des devises majeures. Les investisseurs ont rallié la devise américaine, avec l'anticipation d'une politique monétaire de la Fed relativement plus restrictive que celle des autres Banques Centrales. Du côté des matières premières, le prix du pétrole s'est effondré de près de - 45 % (Brent), ce mouvement s'expliquant surtout par le refus de certains producteurs d'ajuster leur offre à la baisse de la demande. Les autres prix des matières premières enregistrent également des baisses mais plus modérées : - 7.5 % pour les prix des métaux industriels.

- **Récapitulatif des performances des principaux indices :**

PERFORMANCES					
	Décembre	2014		Décembre	2014
<b>Actions*</b>			<b>Emprunts d'Etats</b>		
SP 500	-0.3%	13.4%	10 ans US	-0.1%	8.8%
EUROSTOXX	-2.2%	5.1%	10 ans Allemands	1.2%	13.4%
CAC 40	-2.0%	3.6%	10 ans japonais	-0.7%	10.4%
NIKKEI	-0.4%	9.8%	<b>Crédit</b>		
MSCI EM	-4.8%	-4.6%	Dette EM	-2.4%	5.6%
<b>Devises - Mat. Premières</b>			Invest. Grade US	-0.1%	7.6%
Euro - dollar	-2.8%	-12.0%	Invest. Grade EU	0.5%	8.1%
Yen - dollar	-1.0%	-12.1%	High Yield US	-2.1%	1.6%
Pétrole	-18.8%	-45.6%	High Yield EU	-0.4%	5.5%

\*Total return

Performances en devises locales

Sauf MSCI EM en dollars

- **Perspectives marchés**

L'année 2015 s'annonce relativement plus favorable aux marchés d'actions par rapport aux marchés d'emprunts d'Etats. Deux raisons majeures motivent ce scénario : une valorisation relative plus favorable avec une prime de risque supérieure à sa moyenne historique ; une accélération de la croissance économique traditionnellement plus favorable aux actifs risqués. Au sein des marchés obligataires, la tendance serait haussière sur les taux d'intérêt, avec toutefois davantage de risque aux Etats – Unis : la Fed devrait remonter ses taux d'intérêt directeurs entre 0.5 % et 1 %, alors que la BCE poursuivrait une politique monétaire accommodante. Du côté des actifs risqués, l'accélération de la croissance économique justifierait une dynamique favorable des bénéfices des entreprises et le maintien d'un taux de défaut sur des niveaux historiquement faibles. En particulier, le marché d'actions euro devrait bénéficier d'une nouvelle baisse de sa devise. En effet, le dollar devrait poursuivre sa tendance haussière, entretenue par le différentiel de politique monétaire de la Fed avec le reste du monde. Enfin, l'évolution du prix du pétrole restera surtout conditionnelle aux décisions des pays producteurs d'ajuster ou pas leur production. Hors pétrole, l'évolution des prix des matières premières sera plutôt conditionnelle au raffermissement de la demande mondiale anticipé.

## Critères ESG

Le FCP Fédérés ISR Amérique sélectionne ses investissements en complétant une analyse financière classique par un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable), basé sur les travaux des sociétés VIGEO et EIRIS, sociétés d'évaluation et de notation des performances sociales, sociétales et environnementales des entreprises. Une note globale, sur 20, est attribuée à chaque valeurs américaines suivie par VIGEO et par EIRIS, selon une moyenne arithmétique pondérée (selon les secteurs) des résultats obtenus par les entreprises sur les six critères évalués : engagement sociétal, gouvernement d'entreprise, relations clients et fournisseurs, environnement, ressources humaines, droits humains. Ne sont retenues que les valeurs obtenant une note moyenne globale (Eiris et Vigéo) supérieure à 10 sur 20. Au 31 décembre 2014, la note ISR pondérée par les capitaux (hors trésorerie) était de 14.66 sur 20.

## Gestion du FCP :

Fédérés ISR Amérique est investi sur des actions américaines répondant aux meilleurs standards en termes de pratique socialement responsable. Cette analyse est dite Best In Class, ce qui traduit par une hiérarchisation des sociétés d'un secteur, le fonds sélectionnant les titres les mieux notés.

Fédérés ISR Amérique n'adopte pas de style de gestion permanent (absence de biais systématique), type croissance ou valeurs décotées. Le gérant utilise la recherche financière de ses intermédiaires et s'aide d'une base de données interne appliquant un scoring de l'univers d'investissement suivant des critères de valorisation, de croissance, de qualité/rentabilité et ESG (notation extra-financière produite par une équipe interne de 2 analystes ISR). La construction de portefeuille tient compte des contraintes de risque relatif à l'indice de référence (écart de suivi, bêta...).

Les 5 premières lignes du portefeuille au 31/12/2014 sont : Exxon Mobil, Microsoft, Google A, Johnson & Johnson et Wells Fargo.

Les 5 plus fortes sur pondérations par rapport au MSCI USA Large Cap sont : United Technologies, Boeing, Carnival, Walt Disney et American Express.

Les 5 plus fortes sous pondérations par rapport au MSCI USA Large Cap sont : Apple, General Electric, Chevron, AT&T et Berkshire Hathaway.

## DEONTOLOGIE

Détention d'instruments financiers émis par la société de gestion ou les entités de son groupe : Néant

Détention d'OPCVM gérés par la société de gestion ou les entités de son groupe : Néant

Détention d'instruments financiers à terme ou conditionnels et stratégies correspondantes : Néant

### Commissions :

Les frais de transaction prélevés par le dépositaire sont intégralement conservés par lui. La société de gestion ne perçoit pas de commissions de mouvements ou de soft commissions.

### Procédure de Best Sélection :

La société de gestion doit agir au mieux des intérêts du client ou de l'OPCVM qu'elle gère, lorsqu'elle transmet pour exécution auprès d'autres entités des ordres résultant de ses décisions de négocier des instruments financiers pour le compte de son client ou de l'OPCVM qu'elle gère.

Elle doit définir une politique de Best Selection, surveiller l'application de cette politique et revoir celle-ci au-moins annuellement.

Cette procédure repose sur l'évaluation deux fois par an de l'ensemble des contreparties par un comité brokers composé de la Direction générale, des responsables opérationnels (gestion et middle office), du responsable administratif et financier et du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne.

Ce comité passe en revue les mises à jour des grilles de notation, la répartition des volumes traités avec les différents intermédiaires, le récapitulatif des difficultés et incidents rencontrés au cours de la période. En outre, il lui incombe de donner son agrément formel avant toute entrée en relation avec un nouvel intermédiaire.

Les critères de notation des intermédiaires sont fonction des marchés d'intervention, et prennent en compte pour les clients non professionnels les critères suivants (nous portons votre attention sur le fait que ces critères ne sont ni exhaustifs ni cités dans un ordre d'importance relative) : les prestations d'analyse et de recherche, la qualité de back-office ; pour les clients non professionnels, le critère de notation essentiel réside dans le coût total (c'est-à-dire le prix de l'instrument financier augmenté du coût d'exécution).

Les intermédiaires communiquent à la société de gestion, sur un support durable, leur politique de Best Execution. La société de gestion contrôle régulièrement la bonne application des procédures de Best Execution des entités sélectionnées.

## **Exercice des droits de vote :**

La société de gestion fait diligence pour exercer les droits de vote attachés à l'ensemble des actions cotées de la zone Euro détenues dans les OPCVM.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 314-101 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, FGA établit dans les quatre mois de la clôture de son exercice un rapport précisant les conditions dans lesquelles elle a exercé ses droits de vote. Ce rapport est tenu à la disposition de l'AMF.

Conformément aux dispositions de l'article 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, FGA met à disposition de tout porteur de parts ou d'actions d'OPCVM qui en fait la demande, l'information relative à l'exercice des droits de vote sur chaque résolution présentée à l'assemblée générale d'un émetteur détenu en portefeuille.

## **Procédure de gestion des conflits d'intérêts :**

La société de gestion prend toute mesure raisonnable lui permettant de détecter les situations de conflits d'intérêts se posant lors de la prestation de services d'investissement, de services connexes ou de la gestion d'OPCVM : soit entre elle-même, les personnes concernées ou toute personne directement ou indirectement liée à la société de gestion par une relation de contrôle, d'une part, et ses clients d'autre part ; soit entre deux clients.

Pour cela, la société de gestion a mis en place un dispositif dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients.

Ce dispositif se caractérise par :

- une organisation des métiers ainsi que des procédures qui assurent la séparation physique des principales activités susceptibles d'entrer en conflits d'intérêts
- des procédures mettant en œuvre les principes d'équité dans l'exécution des ordres des clients, notamment en matière d'allocations d'actifs ou d'instruments financiers, et de leur primauté par rapport aux opérations pour compte propre
- des politiques de rémunération des collaborateurs qui interdisent notamment tout intéressement direct au succès d'une transaction spécifique
- des procédures destinées à interdire ou limiter l'exercice d'influences inappropriées sur les prestations réalisées

Si malgré les dispositions mises en place, un conflit d'intérêt ne peut être évité, le client sera informé clairement et préalablement à la fourniture du service, de la nature générale et/ou de la source de ces conflits d'intérêts afin que celui-ci prenne sa décision en connaissance de cause.

## **Changements intéressant l'O.P.C.. intervenus au cours de l'exercice**

01/12/14: Changement de nom ex "FEDERIS AMERIQUE ACTIONS"

Modifications : OPCVM au lieu de FIA  
VL calculée en J+1 (au lieu de J+2)  
Le fonds a été transformé en fonds d'actions en directe répondant à une politique d'investissement socialement responsable (ISR). Auparavant, la stratégie consistait à sélectionner des fonds classiques (i.e. non ISR).

L'indice de référence avant le 01/01/2014 était le S&P 500 net en euro.

## Bilan Actif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>123 286 086,15</b>	<b>102 408 378,22</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>116 876 083,65</b>	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	116 876 083,65	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	<b>6 410 002,50</b>	<b>102 408 378,22</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	6 410 002,50	66 792 801,27
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	35 615 576,95
Les autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>126 218,07</b>	<b>17 067,77</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	126 218,07	17 067,77
<b>Comptes financiers</b>	<b>526 029,08</b>	-
Liquidités	526 029,08	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>123 938 333,30</b>	<b>102 425 445,99</b>

## Bilan Passif

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
<b>Capitaux Propres</b>		
<b>Capital</b>	84 109 422,57	86 225 537,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	213 699,16	-
Report à nouveau (a)	710,68	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	39 581 652,79	15 352 277,06
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	-11 267,68	-135 251,69
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>123 894 217,52</b>	<b>101 442 562,97</b>
(=Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>44 115,78</b>	<b>38 560,44</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	44 115,78	38 560,44
<b>Comptes financiers</b>	-	<b>944 322,58</b>
Concours bancaires courants	-	944 322,58
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>123 938 333,30</b>	<b>102 425 445,99</b>

(a) Y compris comptes de régularisations  
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors Bilan

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
<b>OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPERATIONS</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagement de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## Compte de résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions et valeurs assimilées	127 010,68	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	144,34
<b>Total I</b>	<b>127 010,68</b>	<b>144,34</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-177,70	-485,96
Autres charges financières	-	-
<b>Total II</b>	<b>-177,70</b>	<b>-485,96</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I+II)</b>	<b>126 832,98</b>	<b>-341,62</b>
<b>Autres produits (III)</b>	-	-
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-141 601,03</b>	<b>-151 541,32</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I+II+III+IV)</b>	<b>-14 768,05</b>	<b>-151 882,94</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>3 500,37</b>	<b>16 631,25</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	-	-
<b>Résultat (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>-11 267,68</b>	<b>-135 251,69</b>

# Règles et Méthodes Comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

## Valeurs mobilières

- les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

- les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

- les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

- les acquisitions et cessions temporaires de titres :

. Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.

. Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.

. Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.

. Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

. Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

## Instruments financiers à terme et conditionnels

FUTURES : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

OPTIONS : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

# Règles et Méthodes Comptables

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

CHANGE A TERME : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

DEPOTS A TERME : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

## Frais de gestion

1.50% TTC maximum pour la part D

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## Commission de surperformance

Néant

## Frais de gestion indirects

Néant

## Rétrocession de frais de gestion

Une dotation est calculée, à chaque calcul de valeur liquidative, sur la base d'un taux communiqué par la société de gestion.

## Méthode de comptabilisation des intérêts

Encaissé

## Affectation du résultat

Capitalisation et/ou distribution

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des résultats.

## Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation et/ou distribution

## Changement affectant le fonds

Néant

## Annexe

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 et ses modifications successives. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables selon le règlement antérieur ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs. Les modifications portent donc essentiellement sur la présentation des documents de synthèse et sur la nomenclature des OPC, le montant global des OPC demeure inchangé.

Afin d'assurer la comparabilité des états de synthèse de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent, les modifications ont été effectuées sur la présentation des données de l'exercice N-1 comme suit et peuvent être détaillées de la manière suivante :

- La sous-rubrique «OPCVM et Fonds d'investissement à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalent d'autres pays» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale».
- La sous-rubrique «Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne» correspond à l'ancienne sous-rubrique «OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT».
- La sous-rubrique «Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC cotés».
- La sous-rubrique «Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés» correspond à l'ancienne sous-rubrique «Fonds d'investissement et FCC non cotés».
- La sous-rubrique «Autres organismes non européens» a été introduite par le Règlement n° 2014-01.

# Comptes annuels - Annexe

## Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>101 442 562,97</b>	<b>83 685 556,98</b>
<b>Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.V.M.)</b>	<b>22 132 776,26</b>	<b>29 837 378,09</b>
<b>Rachats (sous déduction des commissions acquises à l'O.P.C.V.M.)</b>	<b>-26 295 996,98</b>	<b>-35 276 593,10</b>
<b>Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers</b>	<b>36 188 838,10</b>	<b>14 469 881,74</b>
<b>Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers</b>	-	-
<b>Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme</b>	-	-
<b>Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme</b>	-	-
<b>Frais de transaction</b>	<b>-18 066,17</b>	<b>-18 213,10</b>
<b>Différences de change</b>	<b>3 715 939,68</b>	<b>1 622 635,56</b>
<b>Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers</b>	<b>-13 257 068,29</b>	<b>7 273 799,74</b>
Différence d'estimation exercice N	5 105 913,32	18 362 981,61
Différence d'estimation exercice N-1	-18 362 981,61	-11 089 181,87
<b>Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme</b>	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
<b>Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes</b>	-	-
<b>Distribution de l'exercice antérieur sur résultat</b>	-	-
<b>Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation</b>	<b>-14 768,05</b>	<b>-151 882,94</b>
<b>Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes</b>	-	-
<b>Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat</b>	-	-
<b>Autres éléments</b>	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>123 894 217,52</b>	<b>101 442 562,97</b>

## Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2014
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	<b>Néant</b>
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	<b>Néant</b>
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPCVM	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	<b>Néant</b>
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPCVM garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

# Comptes annuels - Annexe

## Complément d'information 2

		Exercice 31/12/2014	
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>		<b>Nombre de titres</b>	
<b>Catégorie CLASSIQUE (Devise : EUR)</b>			
	Nombre de titres émis		13 712
	Nombre de titres rachetés		16 207
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>		<b>Montant (EUR)</b>	
	Commissions de souscription acquises à l'OPCVM		-
	Commissions de rachat acquises à l'OPCVM		-
	Commissions de souscription perçues et rétrocédées		-
	Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-
<b>Frais de gestion</b>		<b>Montant (EUR)</b>	<b>% de l'actif net moyen</b>
<b>Catégorie CLASSIQUE (Devise : EUR)</b>			
	Frais de gestion et de fonctionnement (*)	162 937,49	0,15
	Commissions de surperformance	-	-
	Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>		21 336,46	-

(\*) Pour les OPCVM dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

# Comptes annuels - Annexe

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2014
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	15 364,39
Coupons à recevoir	110 853,68
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>126 218,07</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	44 115,78
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>44 115,78</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2014
<b>Actif</b>	<b>Néant</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	-
<i><b>Négoiés sur un marché réglementé</b></i>	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres titres de créances	-
<i><b>Non négociés sur un marché réglementé</b></i>	-
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>
<b>Opérations de couverture</b>	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-

# Comptes annuels - Annexe

## Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	Taux Fixe	Taux Variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	526 029,08
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes Financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

# Comptes annuels - Annexe

## Ventilation par maturité résiduelle

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>		<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de Créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	526 029,08	-	-	-	-
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Ventilation par devise de cotation

	USD
<b>Actif</b>	
Dépôts	
Actions et valeurs assimilées	116 876 083,65
Obligations et valeurs assimilées	
Titres de créances	
Titres d'OPC	
Opérations temporaires sur titres	
Autres instruments financiers	
Créances	110 853,68
Comptes financiers	
<b>Passif</b>	<b>Néant</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes	
Comptes financiers	
<b>Hors-bilan</b>	<b>Néant</b>
Opérations de couverture	
Autres opérations	

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau

## Affectation des résultats

Catégorie de classe : CLASSIQUE (Devise : EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	710,68	
Résultat	-11 267,68	-135 251,69
<b>TOTAL</b>	<b>-10 557,0000</b>	<b>-135 251,6900</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-10 557,00	-135 251,69
<b>TOTAL</b>	<b>-10 557,0000</b>	<b>-135 251,6900</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat :		
provenant de l'exercice		
provenant de l'exercice N-1		
provenant de l'exercice N-2		
provenant de l'exercice N-3		
provenant de l'exercice N-4		

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	213 699,16	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	39 581 652,79	15 352 277,06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>TOTAL</b>	<b>39 795 351,9500</b>	<b>15 352 277,0600</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	39 795 351,95	15 352 277,06
<b>TOTAL</b>	<b>39 795 351,9500</b>	<b>15 352 277,0600</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres		
Distribution unitaire		

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe : CLASSIQUE (Devise : EUR)

	31-déc.-10	30-déc.-11	31-déc.-12	31-déc.-13	31-déc.-14
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts D	1 015,83	1 042,58	1 180,11	1 487,14	1 885,24
<b>Actif net (en k €)</b>	91 116,98	86 231,02	83 685,56	101 442,56	123 894,22
<b>Nombre de titres</b>					
Parts D	89 697	82 709	70 913	68 213	65 718

Date de mise paiement	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b>	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)					
<b>Distribution unitaire sur résultat</b>	-	-	-	-	-
(y compris les acomptes) (en €)					
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b>	-	-	-	-	-
personnes physiques (en €)					
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts D	-	-	54,42	225,06	605,54
<b>Capitalisation unitaire sur résultat</b>					
Parts D	2,87	2,15	0,63	-1,98	-0,16

(\*) Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# Comptes annuels - Annexe

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2014

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Actions et Valeurs assimilées</b>				<b>116 876 083,65</b>	<b>94,34</b>
<b>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>					
ACCENTURE CL.A	20 000,00	89,31	USD	1 476 137,35	1,19
AGILENT TECHNOLOGIES	23 000,00	40,94	USD	778 166,19	0,63
AIR PRODUCTS AND CHEMICALS	10 000,00	144,23	USD	1 191 934,22	0,96
ALLSTATE	22 000,00	70,25	USD	1 277 219,95	1,03
AMERICAN ELECTRIC POWER	26 000,00	60,72	USD	1 304 673,36	1,05
AMERICAN EXPRESS	27 000,00	93,04	USD	2 076 013,39	1,68
AMGEN	14 000,00	159,29	USD	1 842 948,64	1,49
ANADARKO PETROLEUM	18 000,00	82,50	USD	1 227 222,02	0,99
APPLIED MATERIALS	28 000,00	24,92	USD	576 637,33	0,47
BAKER HUGHES ORD.	10 000,00	56,07	USD	463 369,28	0,37
BANK AMERICA	137 000,00	17,89	USD	2 025 478,29	1,63
BAXTER INTERNATIONAL	22 000,00	73,29	USD	1 332 490,39	1,08
BIOGEN IDEC	6 000,00	339,45	USD	1 683 153,59	1,36
BOEING	20 000,00	129,98	USD	2 148 340,98	1,73
CARNIVAL CER.PAIRED	43 000,00	45,33	USD	1 610 834,26	1,30
CIGNA	15 000,00	102,91	USD	1 275 691,09	1,03
CISCO SYSTEMS	87 000,00	27,82	USD	1 999 838,85	1,61
CITIGROUP	41 000,00	54,11	USD	1 833 403,58	1,48
COCA-COLA	60 000,00	42,22	USD	2 093 467,21	1,69
COLGATE PALMOLIVE	19 000,00	69,19	USD	1 086 409,65	0,88
COMCAST CL.A	49 000,00	58,01	USD	2 349 068,22	1,90
CONAGRA FOODS	39 000,00	36,28	USD	1 169 307,05	0,94
CONOCOPHILLIPS	28 000,00	69,06	USD	1 598 016,61	1,29
CUMMINS	10 000,00	144,17	USD	1 191 438,37	0,96
CVS CAREMARK	23 000,00	96,31	USD	1 830 610,31	1,48
DISNEY WALT - DISNEY	33 000,00	94,19	USD	2 568 712,04	2,07
DUKE ENERGY CORP	22 000,00	83,54	USD	1 518 846,33	1,23
DU PONT DE NEMOURS	25 000,00	73,94	USD	1 527 622,83	1,23
EMC	59 000,00	29,74	USD	1 450 072,31	1,17
EXXON MOBIL	47 000,00	92,45	USD	3 590 884,67	2,90
FLOWERVE	20 000,00	59,83	USD	988 884,76	0,80
FLUOR	19 000,00	60,63	USD	952 001,98	0,77
FREEMPORT MCMORAN COPPER GOLD	34 000,00	23,36	USD	656 369,57	0,53
GAP	34 000,00	42,11	USD	1 183 207,31	0,96
GENERAL MILLS	30 000,00	53,33	USD	1 322 176,77	1,07
GOOGLE INC	7 000,00	530,66	USD	3 069 807,03	2,48
HEWLETT PACKARD	47 000,00	40,13	USD	1 558 704,19	1,26
HOME DEPOT	24 000,00	104,97	USD	2 081 963,56	1,68

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
IBM CORP	15 000,00	160,44	USD	1 988 843,44	1,61
INTEL	54 000,00	36,29	USD	1 619 486,80	1,31
JOHNSON AND JOHNSON	34 000,00	104,57	USD	2 938 209,16	2,37
JOHNSON CONTROLS INC	31 000,00	48,34	USD	1 238 411,64	1,00
JPMORGAN CHASE	46 000,00	62,58	USD	2 378 976,08	1,92
MARATHON PETROLEUM CORP.	16 000,00	90,26	USD	1 193 471,34	0,96
MASTERCARD CL.A	23 000,00	86,16	USD	1 637 684,39	1,32
MC GRAW HILL COMPANIES ORD.	16 000,00	88,98	USD	1 176 546,42	0,95
MCKESSON	8 000,00	207,58	USD	1 372 373,04	1,11
MEDTRONIC	25 000,00	72,20	USD	1 491 673,90	1,20
MERCK	44 000,00	56,79	USD	2 065 005,58	1,67
METLIFE	30 000,00	54,09	USD	1 341 018,97	1,08
MICROSOFT	88 000,00	46,45	USD	3 378 042,23	2,73
MORGAN STANLEY	48 000,00	38,80	USD	1 539 109,95	1,24
NIKE CL.B	19 000,00	96,15	USD	1 509 731,00	1,22
NORFOLK SOUTHERN	13 000,00	109,61	USD	1 177 579,44	0,95
OCCIDENTAL PETROLEUM	21 000,00	80,61	USD	1 398 958,72	1,13
ORACLE	59 000,00	44,97	USD	2 192 661,46	1,77
PFIZER	91 000,00	31,15	USD	2 342 589,15	1,89
PRICE T ROWE GROUP	12 000,00	85,86	USD	851 468,95	0,69
PROCTER GAMBLE	32 000,00	91,09	USD	2 408 892,19	1,94
QUALCOMM	31 000,00	74,33	USD	1 904 243,63	1,54
SCHLUMBERGER	17 000,00	85,41	USD	1 199 925,62	0,97
STATE STREET	15 000,00	78,50	USD	973 100,29	0,79
THERMO FISHER SCIENTIFIC	9 000,00	125,29	USD	931 870,58	0,75
TJX COS	25 000,00	68,58	USD	1 416 883,60	1,14
UNITED PARCEL SERVICE CL.B	18 000,00	111,17	USD	1 653 700,26	1,33
UNITED TECHNOLOGIES	24 000,00	115,00	USD	2 280 897,48	1,84
VERIZON COMMUNICATIONS	58 000,00	46,78	USD	2 242 254,45	1,81
WAL MART STORES	28 000,00	85,88	USD	1 987 223,67	1,60
WELLS FARGO	57 000,00	54,82	USD	2 582 323,04	2,08
WEYERHAEUSER	41 000,00	35,89	USD	1 216 057,19	0,98
YAHOO	32 000,00	50,51	USD	1 335 746,46	1,08
<b>Titres OPC</b>				<b>6 410 002,50</b>	<b>5,17</b>
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne</b>					
ETF S&P 500 UCITS ETF - EUR	225 000,00	28,49	EUR	6 410 002,50	5,17
<b>Instruments financiers à terme</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Appels de marge</b>				0,00	0,00
<b>Swaps</b>				0,00	0,00

<b>Créances</b>	<b>126 218,07</b>	<b>0,10</b>
<b>Dettes</b>	<b>-44 115,78</b>	<b>-0,04</b>
<b>Dépôts</b>		
<b>Autres comptes financiers</b>	<b>526 029,08</b>	<b>0,42</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>123 894 217,52</b>	<b>100,00</b>

---

**MAZARS**

**FCP  
FEDERIS ISR AMERIQUE**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

**FCP**  
**FEDERIS ISR AMERIQUE**

20 bis rue La Fayette  
75009 Paris

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP FEDERIS ISR AMERIQUE , tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un FIA, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIA à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci - dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe intégré à la partie relative aux règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels relatif à la première application du règlement n°2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux FIA, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Courbevoie, le 30 juin 2015*

Le commissaire aux comptes

Mazars :

---

Plo 

---

Pierre Masiéri